



Mairie
19120 PUY D'ARNAC

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le 27 avril à 20 heures 30 minutes, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de PUY D'ARNAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc RAQUIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 24 avril 2026

Présents : Jean-Luc RAQUIN, Grégory QUINTANE, Véronique PUPILE, Vincent KELLER, Noémie GOUNET, Russell PALMER, Hélène DRULHES, Guillaume MARBOT, Cindy FORSTER

Absents : Mathieu FREYSSINEL, Cornélia ROUBY

Pouvoirs : Mathieu FREYSSINEL donne pouvoir à Vincent KELLER
Cornélia ROUBY donne pouvoir à Guillaume MARBOT

Est nommée secrétaire de séance : Hélène DRULHES

Ouverture de la séance à 20h40

Rajout délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire : Adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire fait état des événements de la semaine précédente, notamment le cambriolage du local technique sous la salle polyvalente.

Dans le cadre de la plainte portée par la mairie pour le vol de matériel d'entretien, le maire doit se porter partie civile, le maire doit avoir la délégation.

Le maire propose de rajouter à la délibération prise lors du conseil municipal du 02 avril 2026, une 15ème délégation attribuée au maire :

– D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.

Russell Palmer demande s'il est nécessaire de changer la serrure de la porte de l'atelier étant donné qu'il n'y a pas eu d'effraction

Questions diverses :

Des robinets sont à changer à la Cafoulière

Un ballon d'eau chaude doit être changé dans un logement communal

Suite à la visite de l'APAVE (contrôle électrique), il faudra réparer une prise dans la salle des enseignants

La séance est levée à 22h00

Secrétaire de Séance
Hélène DRULHES



Le Maire
Jean-Luc RAQUIN